

DEPARTEMENT DU TARN
 COMMUNE DE TECOU

2025/26
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 JUIN 2025

Date de la convocation : 24/06/2025

Nbre de membres en exercice	Présents	Absents	Absents ayant donné procuration	Votants
14	10	3	1	11

L'an deux mille vingt-cinq,
 Le 30 juin, à dix-neuf heures,
 Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur BAULÈS Jean-François, Maire.

Étaient présents : BAULES J-F - DUBIETZ Ph. – COMMINAL F. - CENEDESE A. - SERRUS T. - DELLUC J-L - PAGES DAVOINE C. – MALBERT D. - CAMALET M - HABONNEAU R
 Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Étaient excusés : DOS REIS P. - VELIN C. - BELMONTE M.

Étaient absents ayant donné procuration : BEAUFOUR A. (pouvoir à HABONNEAU R.)

M. COMMINAL a été élu secrétaire de séance.

OBJET : AMÉNAGEMENT CŒUR DE VILLAGE – TRANCHE 1 : CIRCULADE AUTOUR DU BOURG ET LIAISON DOUCE PAGÉZOU-VILLAGE – RÉVISION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS (ETAT, CONSEIL DÉPARTEMENTAL).

Monsieur le maire rappelle le projet de requalification de la nouvelle centralité du village, sécurisation des circulation et modes doux en cours.

Il rappelle que ce projet, initialement phasé en plusieurs tranches avait fait l'objet d'une demande de financement au titre de la DSIL et DETR en 2023 et 2024. Le dossier n'avait alors pas été retenu.

Le plan de financement lié à cette opération a été adopté en séance du 12 février 2025 (DELIB 2025/02).

Aujourd'hui, suite à une concertation avec les agriculteurs, le projet a été rectifié (abandon des trottoirs remplacé par une délimitation simple de l'espace piéton identifié par couleur du sol différente) et le plan de financement doit être révisé.

M. Le Maire propose le plan de financement révisé ainsi :

Coût total estimatif (travaux, maîtrise d'œuvre et études préalables) : **445 537.86 € HT.**

M. le Maire propose de solliciter les subventions auprès de l'Etat (au titre du DSIL) et du Conseil Départemental.

INTITULE DU PROJET	CIRCULADE AUTOUR DU BOURG ET VOIE PIETONNE LIAISON PAGEZOU -VILLAGE
COÛT ESTIMATIF DE L'OPÉRATION	
DEPENSES	MONTANT PREVISIONNEL HT
Maitrise d'œuvre	26 000.00
Etudes	5 000.00
Travaux	414 537.86
Coût HT	445 537.86

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL			
FINANCEURS	SOLLICITÉ OU ACQUIS	MONTANT	TAUX
Etat – DETR/DSIL	Sollicité	155 938.25	35%
Conseil Départemental du Tarn	Sollicité	89 107.57	20%
Sous Total		245 045.82	55%
Auto financement		200 492.04	45%
Coût HT		445 537.86	100%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Voix POUR : 11

Voix CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

APPROUVE le projet global d'aménagement du cœur de village et la réalisation de la 1^{ère} tranche en 2025,

VALIDE le montant révisé des opérations de la tranche 1 tel que présenté, soit 445 537.86 € HT (travaux, maîtrise d'œuvre et études compris),

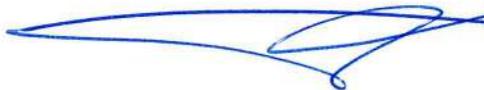
AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat (DETR/DSIL) et le Conseil départemental pour l'attribution de subventions sur la base du plan de financement révisé, sus-visé pour la tranche 1.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Jean-François BAULES




Le Secrétaire de séance,
Francis COMMINAL

